

## **VERS UNE REPOSE EUROPEENNE POUR L'INTEGRATION DES ROMS**

Le premier sommet de l'Union européenne consacré aux Roms et Gens du voyage s'est tenu le 16 septembre à Bruxelles. Cet événement organisé par le Commissaire européen aux Affaires sociales Vladimir Spidla a rassemblé plus de 500 personnes (institutions européennes, représentants des Etats membres et des Balkans, d'organisations internationales comme le Conseil de l'Europe, la Banque mondiale, l'OSCE, de la société civile Rom, et journalistes). La présence de nombreuses personnalités politiques (ministres, secrétaires d'Etat, commissaires européens, députés etc.) témoigne de l'engagement affiché vis-à-vis des populations Roms aujourd'hui en Europe. Les reportages et articles réalisés avant et après le Sommet prouvent également que ce sujet prend toute sa place au sein des problématiques européennes et nationales.

Néanmoins, le dialogue s'est révélé difficile entre ceux qui d'un côté dénonçaient, avec véhémence et émotion, les conditions de vie de ces populations et le « fichage » en cours en Italie que George Soros a jugé « illégal et inadmissible » (la sous-secrétaire d'Etat italienne, Madame Rocella a d'ailleurs été huée), et de l'autre les responsables de la Commission et des Etats membres qui invoquaient les principes généraux de lutte contre les discriminations et l'exclusion sociale dans des discours à tonalité très « diplomatique ». Romani Rose, par exemple, président du conseil central allemand des Sintis et des Roms, n'a pas hésité à tracer de nombreux parallèles entre la situation actuelle des Roms en Europe et la politique menée par les nazis.

L'appel à une stratégie-cadre de l'union européenne sur l'intégration des Roms, soutenu par de nombreuses ONG et représentants de la société civile, a reçu un accueil mitigé de la part des institutionnels. L'idée de créer une unité rom au sein de la Commission européenne, sur le modèle de celle du Conseil de l'Europe, a également suscité des réponses contrastées, la future présidence tchèque s'étant engagée à la soutenir mais d'autres, comme Christine Boutin, craignant de stigmatiser davantage encore cette population et prônant un meilleur accès aux politiques de droit commun et une utilisation efficace des outils existants.

Les principaux thèmes développés par les intervenants concernaient le recueil de données statistiques afin d'analyser la situation dans chaque pays concerné, l'accès à l'éducation (mise en place d'un fonds par la Banque Mondiale), la lutte contre les discriminations, la pertinence de combiner accès aux droit commun et mesures ciblées dans les domaines de la santé, du logement, de l'accès au travail etc., l'importance de l'action publique locale, la promotion de la participation sociale des Roms et leur association aux politiques les concernant.

En ouverture du Sommet, le Président Barroso a souligné que l'inclusion des Roms relevait de la responsabilité conjointe de l'Union européenne et des Etats membres. Le Commissaire Barrot (Justice et affaires intérieures), dans une intervention très remarquée, a affirmé avec force sa volonté de défendre les droits fondamentaux des Roms et a assuré que la mise en œuvre des lignes directrices décidées par l'Italie ferait l'objet d'une surveillance étroite par la Commission et le Parlement européen.

S'exprimant au nom de la Présidence française de l'Union européenne, Madame Boutin a souligné l'importance des politiques nationales d'inclusion active et s'est engagée à

utiliser la déclaration du Sommet comme base de travail en vue des conclusions du Conseil européen de décembre. Elle s'est également engagée à tout faire pour obtenir une modification de la loi de 1969 sur les Gens du voyage en supprimant, notamment, les carnets de circulation. Le ministre des Affaires étrangères, Monsieur Kouchner, n'ayant pu participer à la manifestation, a fait lire son discours par son conseiller, Mario Bettati.

En conclusion, le Commissaire Spidla s'est félicité de ce Sommet qui a permis d'engager un débat critique et ouvert engageant la responsabilité conjointe de l'Union européenne et des Etats membres. Il a appelé chacun d'entre eux à garantir l'égalité des chances, à tirer les conclusions de notre histoire afin de mettre un terme à « des perceptions d'un autre âge ». Il a souhaité qu'une nouvelle approche soit mise en œuvre à travers l'analyse des instruments et des politiques communautaires ; la coordination des politiques nationales, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de l'inclusion sociale ; le contrôle du respect de la législation européenne pertinente (non-discrimination, liberté de circulation, protection des données etc.) ; l'utilisation des fonds structurels européens et le soutien systématique des programmes visant les Roms ; la participation et la responsabilité des Roms eux-mêmes. Le Commissaire Spidla a par ailleurs souligné que les initiatives nombreuses offrent des raisons d'espérer et a lancé l'idée d'une plate-forme européenne intégrée pour l'inclusion des Roms dont le Conseil EPSSCO et le Conseil européen de décembre devraient se saisir. Enfin, il s'est félicité de la déclaration proposée par la société civile et à engagé les Etats membres à s'y référer.

Ce sommet a confirmé les très fortes attentes des organisations Roms vis-à-vis de l'Union européenne et de la Présidence française. S'il n'a pas été possible de déboucher sur des propositions concrètes, cet événement constitue le début d'un véritable processus de changement.

Anne JOUBERT  
DGAS  
9 octobre 2008